

Hydrogène en Normandie Des opportunités considérables mais des priorités à consolider

Pas une semaine sans qu'une nouvelle expérimentation ne soit annoncée : dopé par les plans de relance, l'hydrogène est désormais autant synonyme de transition écologique que de développement économique, en particulier pour la Normandie. Alors faut-il s'enflammer ? Les opportunités sont nombreuses, constate le CESER, à condition de mutualiser les actions et de bien définir les priorités.

Des plans et de l'argent. L'engouement est indiscutable : avec 7,2 milliards € dans l'enveloppe de la *stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène décarboné* en France, il n'est pas étonnant de voir des projets fleurir en grande quantité. La Normandie n'est pas novice en matière d'hydrogène, dont elle consomme 1/3 de la production nationale (soit 300 000 t) pour son industrie. En 2016, la Région lançait EAS-HyMob, afin d'installer 15 stations hydrogènes, en cofinancement avec l'Europe et les collectivités. En 2018, elle adoptait son plan Normandie Hydrogène, pour structurer un écosystème régional. Reste un enjeu, et pas des moindres : sa décarbonation, priorité absolue dans la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, la quasi-totalité de l'hydrogène utilisé aujourd'hui est issu de procédés générateurs de gaz à effet de serre.

Pour massifier, il faudra mutualiser. Massifier la production d'hydrogène renouvelable ou bas-carbone n'a rien d'évident : de lourds investissements sont nécessaires et la concurrence est déjà rude entre régions, qui ont chacune leur feuille de route. Dans ce contexte, le CESER est convaincu que les coopérations interrégionales sont une nécessité, à l'instar du projet pour la ligne ferroviaire Caen-Le Mans-Tours, sur laquelle la mise en place de trains à hydrogène est envisagée. En Normandie spécifiquement, la Région devra amplifier les actions qu'elle mène actuellement, en favorisant la mutualisation des outils ou en facilitant l'accès au foncier pour les acteurs (par exemple pour les stations de recharge ou les usines d'électrolyseurs). En matière de recherche, la Région pourrait soutenir l'implantation de pilotes de technologies émergentes, notamment l'électrolyse à haute température ou la décarbonation directe du méthane.

Une (bonne) solution parmi d'autres. S'il constitue un atout important, l'hydrogène doit être considéré comme un levier parmi d'autres pour contribuer à décarboner l'économie, aux côtés de l'électrification des process industriels et des mobilités d'une part, et de la sobriété et de l'efficacité énergétique d'autre part. L'hydrogène ne saurait donc être la réponse unique à nos préoccupations énergétiques, par exemple en termes de mobilités : la voiture individuelle propulsée à l'hydrogène existe déjà, mais les problématiques de coûts, de rendement et de distribution sont encore légions. Le CESER estime qu'il convient de prioriser les usages vers les transports lourds (bus, bennes à ordures ménagères) et les flottes captives. De même, il encourage la Région à poursuivre ses expérimentations de décarbonation du transport ferroviaire et interurbain, notamment pour permettre la sortie du diesel pour les trains régionaux.

L'hydrogène, cet inconnu. Le grand public méconnaît largement le sujet de l'hydrogène. Or, les conditions de sécurité nécessaires à sa production ou à son transport, ou encore ses usages dans nos futures pratiques de mobilités, impliquent d'interroger son acceptabilité sociale. Le CESER considère que la Région devrait accentuer la communication pour vulgariser l'hydrogène et répondre aux éventuelles craintes.

Chiffres clés

- Coût de l'hydrogène issu de procédés émetteurs de gaz à effet de serre : entre 1,5 et 2,5 €/kg
- Coût de l'hydrogène vert ou bas-carbone : entre 5 et 9 €/kg
- La production française d'hydrogène représente 3% des émissions nationales de gaz à effet de serre
- La Normandie absorbe 1/3 de la consommation nationale d'hydrogène, et la Vallée de Seine 40%
- Projet EAS-HyMob : prévoyant la mise en place de 15 stations publiques avec flotte captive pour un budget de 4,8 millions €, une dizaine de stations sont aujourd'hui opérationnelles, en dépit de retard de livraisons constatés pour certains véhicules



Communiqué
18 octobre 2021

A propos du CESER

Le CESER conduit des études et formule des propositions sur tous les sujets d'intérêt régional. Deuxième assemblée de Normandie, il est constitué de femmes et d'hommes de terrain issu-e-s de différents domaines de la société civile (représentants socio-économiques, associatifs, environnementaux...). Les conseiller-ère-s du CESER apportent un éclairage pointu pour épauler les élus dans leurs prises de décisions, produisent des analyses stratégiques et mettent en avant les enjeux de court et de long termes pour co-construire les politiques publiques.